

Bilan du DG Globalement négatif !

Réorganisation dans la douleur, instances paritaires bafouées en permanence, promotions à la tête du client, casse du statut, plan de formation absent, reprises d'acquis sociaux, personnels transformés en « Kleenex », stress, mal-être, etc... Le bilan n'est pas brillant ! Loin s'en faut !

Cette situation est plus que regrettable, car elle est le résultat totalement opposé de ce qu'attendaient les personnels et ce qu'avait fait naître l'élection d'une « Municipalité de Gauche ».

Il ne se passe plus 1 jour, sans qu'en tant qu'organisation syndicale, nous soyons saisis par les personnels de ce qu'ils « subissent » et du « déplaisir » qu'ils ont à venir travailler :

- déplacement autoritaire, et/ou placardisation
- menaces à peine voilée (« vous n'êtes pas loyal ... »)
- non respect des règles statutaires les plus élémentaires
- personnels de catégorie C pris pour de véritables larbins sans droit ni considération (ex : des collègues se font traiter de « Pue la sueur »)
- etc...

Nous pensons à la CGT, et à l'UFICT-CGT Reims en particulier, que tout cela est le résultat d'une vraie erreur de gouvernance.

Redresser la barre sera extrêmement dur et périlleux, d'autant que les finances locales sont exsangues et qu'il semble que le choix ait été fait d'appliquer la même politique que Sarko : Pour compenser les pertes de recettes des collectivités et les difficultés auxquelles elles sont confrontées, il faut réduire la masse salariale !

Dans le même temps où on annonce aux personnels et aux services qu'ils doivent se serrer la ceinture, les dépenses d'audit en tous genres se multiplient, et les associations vont voir leurs subventions augmenter (l'UNION du 12 octobre) ! Décidément, oui, nous avons du mal à trouver du positif dans tout cela.

S'il y en a, c'est uniquement du fait de nos revendications : la lutte a permis d'imposer une revalorisation du RI en C (certes insuffisante, mais qui n'aurait pas été là sans notre action), et un engagement à résorber la précarité (sur lequel il nous faut encore peser !).

Osons espérer que l'arrivée d'un (ou d'une) DG nouveau, sera significatif dans un traitement plus positif (c'est difficile de faire pire) et plus humain des relations avec les personnels.

Espérons que ce ne sera pas comme le beaujolais nouveau, et que si cela a un goût de fruit, ce ne sera pas qu'un goût, mais bien une réalité.

La Réorganisation, suite... Un questionnaire !

La réorganisation a provoqué un mal-être certain dans les rangs des personnels et laissera un goût amer.

Beaucoup, après avoir nié cet état de fait, ont depuis ouvert les yeux (ou retourné leur veste).

Mais, comme les vestes restent réversibles, il est nécessaire de se ménager une porte de sortie au cas où !

C'est dans ce but que la réponse à notre demande d'un traitement humain (que l'humain reprenne le dessus) ce résume au lancement d'un questionnaire qui recevra un traitement statistique.

C'est ce qui nous a été annoncé la semaine dernière au cours d'une réunion sous la présidence des élus en charge du personnel et du DGS.

Un projet de questionnaire nous a été remis en début de séance en nous demandant de dire ce que nous en pensions après nous avoir laissé 5 minutes pour le lire !

Par ailleurs, un bilan du fonctionnement des C3C sera réalisé en décembre par un cabinet d'audit !

Le questionnaire serait le travail d'une dizaine de personnes sous l'égide du « Contrôle de gestion, de l'Organisation et de la Qualité ». Il garantirait l'anonymat.

Lors de cette réunion, alors qu'une fois de plus FO s'est félicité de la démarche, nous avons fait immédiatement 7 remarques :

- interroger tous les agents, c'est probablement d'emblée fausser le résultat, car des services entiers n'ont pas été touchés directement (secteur culturel par exemple)
- il n'était pas question pour nous de donner un avis en 5 minutes
- nous déplorons que ce questionnaire soit assez muet sur les questions de « management »
- rien n'y figure au titre des relations aux élus
- pas de différenciation cadres/agents
- pas d'anonymat réel puisque la dernière partie du questionnaire permet avec une marge d'erreur de 2 à 3 personnes de cibler l'agent ayant répondu
- nous souhaitons savoir quels seraient les objectifs du questionnaire : traitement statistique ou humain ?

Avec le recul, le fait que ce soit le Contrôle de Gestion qui pilote et assurera le dépouillement, nous laisse à penser que le traitement sera statistique. Ce qui est loin de nos attentes. Comme à France Télécom, ce n'est pas un questionnaire qui règlera la question.

C'est probablement dans la modification des rapports sociaux, humains, dans les formes de gouvernance, que la sérénité pourra revenir

Nous confirmons donc nos réserves sur ce questionnaire, nous n'y participerons pas ; chaque agent décidera lui-même s'il a envie d'y répondre, car si c'est pour nous refaire le coup de la soi-disante « écoute » de la 1ère phase de la réorganisation avec les interview triées, ce serait encore la preuve que l'on a pas vraiment tout compris à la situation.

Nous rappelons que c'est très tôt, dès septembre 2008, lors d'une rencontre avec La Maire Présidente que nous avons énoncé la situation.

Nous osons espérer que les mêmes erreurs ne seront pas reproduites. Le changement devrait en être l'occasion.

Un groupe de travail « Management »

Lors de la réunion sur le questionnaire (le 20 octobre), le DGS a dit qu'un groupe de travail, animé par Gérard IMBEAUX, planche actuellement sur le management et devrait proposer rapidement un texte auquel les partenaires sociaux pourraient être associés.

Le fait que l'on ait décidé de se pencher sur cette question prouve que nous avons raison, si besoin en était, de dire que le traitement humain est bien une question centrale ! Néanmoins, c'est en fonction de l'objectif assigné que ce groupe apportera de vraies réponses, notamment autour des questions relatives aux valeurs du service public et de la reconnaissance du travail.

Gageons que, comme d'habitude, c'est quand le texte sera « ficelé » qu'on nous le présentera.

L'avenir de la Direction des Sports

Alors que lors de la campagne électorale des municipales, la liste du nouveau Reims prônait la réintégration des services de la REMS dans les services municipaux, c'est totalement l'inverse qui nous a été annoncé par l'Adjointe aux Sports lors d'une réunion en date du 19 octobre. Ce serait les conclusions d'un audit qui a formulé 3 hypothèses, toutes les 3 reposant sur l'externalisation des activités de gestion des équipements.

Curieusement 2 hypothèses n'ont pas été évoquées (sauf par nous) : l'intégration pure et simple aux services municipaux conformément aux engagements électoraux ou encore le maintien en externe (REMS) seulement de la partie « industrielle et commerciale ».

Nous avons immédiatement pointé le fait que cela induisait le transfert dans un organisme extérieur (fut-il une régie autonome) de près de 50 agents des Sports.

Il apparaît que le fait que ces 2 hypothèses, et notamment celle qui a le plus nos faveurs (réintégration), aient été écartées en raison d'un « problème technique » de rémunération des MNS de la REMS qui émargent sur les cours de natation qu'ils prodiguent ! Concernant cela, nous pensons, nous, que compte tenu de l'état de l'apprentissage de la natation, il serait plus opportun de le rendre totalement gratuit.

Une chose est sûre, nous ne laisserons pas faire l'externalisation programmée.

Le billet d'humeur

Qui se fiche de qui ?

Le jour de la sainte Edwige, Hortefeux a ressuscité ses fichiers du même nom (ou presque).

Remplacer EDVIGE ce jour-là prouve que ce brave ministre de l'Intérieur ne manque pas d'humour ! C'était également le jour de la date anniversaire de la grande mobilisation contre ses fichiers de police.

Cela méritera que ce soit noté sur sa fiche !

Pourtant cette action est loin de faire rire tout le monde. Le nouveau fichier mis en place par décret en catimini fait fi des protestations et levées de boucliers (pas fiscaux ceux-là) et correspond à peu de chose à l'EDVIGE ancien.

Le Président de la Ligue des Droits de l'Homme, Jean-Pierre DUBOIS, estime que l' « *on retrouve l'essentiel des raisons qui nous ont poussés à nous mobiliser* » : origine « géographique », fichage des mineurs soupçonnés de devenir un danger (!), mention des activités politiques et syndicales, ...

Mobilisons nous à nouveau et protestons !

Cà la fiche vraiment mal !

Quelques rappels de droit

En cette période de notation et d'évaluation professionnelle, il est utile que chaque agent n'ignore pas ses droits et n'hésite pas à les faire respecter.

Il y a en effet des obligations pour les agents, mais aussi des droits que beaucoup oublient un peu vite :

► Les notes et appréciations générales attribuées aux fonctionnaires et exprimant leur valeur professionnelle leur sont communiquées (article 17 du titre I du statut)

► La notation et l'évaluation sont établies par le supérieur hiérarchique direct.

► Ce doit être un temps d'échange partagé qui débouchera sur l'établissement d'une fiche de notation avec une appréciation littérale qui doit impérativement être communiquée à l'agent concerné. C'est un élément de son dossier individuel, donc qui doit être connu de lui. Il ne saurait être question dans ces conditions d'avoir à la réclamer.

► Nous conseillons à l'agent de ne pas signer sa fiche de notation en blanc et encore moins sur le coin du bureau de son évaluateur. Vous prenez votre fiche avec vous pour la signer au calme et éventuellement porter vos propres remarques, vous allez la photocopier avant de la restituer.

► Nous rappelons également que la réorganisation et le fait d'avoir peut-être entre temps changé de supérieur hiérarchique, ne peut constituer un refus de notation de la part de celui-ci, ni de votre part.

De même, comme nous le soulignons dans notre précédente Lettre, un congé maternité n'est pas non plus un motif pour s'y soustraire.

Nous souhaitons, pour notre part, que ce soit à ce moment partagé de l'évaluation que soit appréciés la valeur professionnelle de l'agent, ses acquis de l'expérience et ses possibilités d'avancement de grade et de promotion.

On éviterait probablement ainsi beaucoup de contradictions et de passe-droits.